

Décision

Générale

colonial

Décision n° 428 du 3 avril 1946

n° 428

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 avril 1946

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro

30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une allocation de sept cent cinquante francs (750 fr.) une fois payée, pour premiers frais d'installation a été attribuée à MM. Rakotoni rainy, dactylo-comptable, en service au bureau des finances, et Rambeloson, dactylographe au Cabinet civil.